



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Annick GIRARDIN
Député
Conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE
BP 4477 - 97500
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
TÉLÉPHONE
05 08 41 99 98
TÉLÉCOPIE
05 08 41 99 97
ADRESSE ELECTRONIQUE
ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université
75355 PARIS cedex 07 SP
TELEPHONE
01 40 63 15 39
TELECOPIE
01 40 63 15 40
ADRESSE ELECTRONIQUE
agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG
www.annickgirardin.fr

Autres destinataires :

- Mme le Maire de Saint-Pierre
- M. le Maire de Miquelon-Langlade

Paris le 28 mars 2008

M. Stéphane ARTANO
Président du Conseil territorial

SAINT-PIERRE

Monsieur le Président,

J'avais comme première intention de demander une réunion du Conseil des élus dans le courant de la semaine prochaine, afin que l'on puisse discuter ensemble des points suivants :

- La LOPOM
- La loi de finances pour 2008
- La mission d'évaluation des charges structurelles des collectivités locales

Cette réunion ne sera malheureusement pas possible, plusieurs membres étant absents de l'Archipel.

Cependant, il me semble important d'avancer rapidement sur le dernier point concernant la mission d'évaluation des charges structurelles des collectivités locales.

Aussi, devant repartir à Paris le lundi 7 avril, j'aurais aimé vous rencontrer avant mon départ, en compagnie du maire de Saint-Pierre et du maire de Miquelon-Langlade.

Je vous invite donc à une réunion de travail à ma permanence, le vendredi 4 avril à 16h30.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir confirmer votre disponibilité auprès de mon secrétariat.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Annick GIRARDIN